

Le 30 mars 2020

Madame Danielle McCann
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

**OBJET : AJOUT DE L'AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE COMME TERRITOIRE
PROTÉGÉ / COVID-19**

Madame,

Votre gouvernement a annoncé samedi un accès restreint à huit (8) régions du nord et de l'est du Québec pour les protéger de la pandémie de la COVID-19. Nous demandons aujourd'hui que l'agglomération de La Tuque soit considérée au même titre que ces huit autres territoires pour assurer la santé et la sécurité de notre population.

Nous voulons maintenir la circulation des travailleurs qui viennent chez nous pour assurer les services essentiels et l'approvisionnement, mais nous voulons que vous mettiez un frein à tous les déplacements non essentiels. Cette mesure doit s'appliquer partout sur le territoire de La Tuque, incluant nos hameaux de Parent et de Clova, compte tenu du fait qu'ils sont alimentés par un seul dépanneur, que la fréquence du train de passagers est limitée et que les routes forestières sont moins praticables en période de dégel. Nous vous suggérons d'ajouter un point de contrôle près de Parent sur la route qui mène à Mont-Laurier.

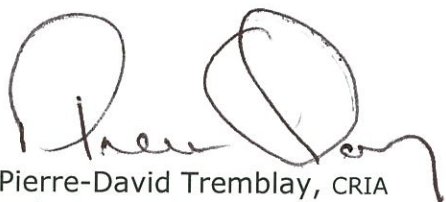
Pour le moment notre agglomération est épargnée par la propagation du virus, c'est pourquoi nous voulons que le gouvernement du Québec agisse le plus rapidement possible, dès aujourd'hui. Nous suggérons d'ajouter un point de contrôle sur la route 155 sud, à l'intersection de la route 159, dans la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac. Vous devez également maintenir le point de contrôle de la route 155 nord près de l'intersection de la route menant à Lac-Édouard.

Plus de 85 % des propriétaires de chalets à La Tuque sont des gens qui habitent à l'extérieur de notre agglomération. En ce moment, le couvert de neige et la période de dégel qui s'amorce n'est pas du tout une période propice pour aller au chalet. Les déplacements des touristes et des villégiateurs ne sont pas essentiels.

2...

La députée de Laviolette-Saint-Maurice, Mme Marie-Louise Tardif, tous les maires de l'agglomération de La Tuque, le conseil municipal de La Tuque, de même que notre population, sont favorables à cette mesure. Nous avons reçu au cours des deux derniers jours plusieurs témoignages à cet effet.

En attendant, une réponse favorable rapidement, recevez Madame McCann, nos salutations distinguées.



Pierre-David Tremblay, CRIA
Président de l'agglomération de La Tuque
Maire de Ville de La Tuque

- c.c. :
- M. François Legault, premier ministre du Québec
 - Mme Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique
 - M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la Mauricie
 - Dr. Horacio Arruda, directeur de la santé publique
 - Dre Marie-Josée Gody, directrice de la santé publique Mauricie-Centre-du-Québec
 - Mme Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette-Saint-Maurice
 - M. Larry Bernier, maire de Lac-Édouard
 - M. Michel Sylvain, maire de La Bostonnais
 - M. Carol Filion, PDG, CIUSSS-MCQ
 - M. Sébastien Doire, directeur régional Sécurité civile
 - M. Yanick Villemure, lieutenant et responsable du poste de Shawinigan de la Sûreté du Québec
 - M. Pierre-Luc Mongrain, responsable du poste de La Tuque de la Sûreté du Québec
 - Mme Marie-Ève Turner, directrice générale par intérim du ministère des Transports du Québec, région Mauricie